

NOVEMBRE 2021 N° 24



LA SAGA D'UN CHANGEMENT DE NOM

04

DOSSIER

L'appellation Yverdon-les-Bains a 40 ans

06

ÉVÉNEMENT

Prix culturel régional 2021

07

INTERVIEW

Philippe von Kaenel,
Yverdon-Energies

SOMMAIRE

03

EN BREF

04-05

DOSSIER

Yverdon-les-Bains:
la saga d'un changement
de nom

06

TRAVAUX

La Tour des Juifs
du Château fait peau
neuve

FEDEVACO

La Ville soutient
trois projets d'aide
au développement

ÉVÉNEMENT

Prix culturel régional 2021

07

INTERVIEW

Philippe von Kaenel,
responsable produits
pour la transition
énergétique
d'Yverdon-Energies

08

AGENDA

IMPRESSUM

Editeur responsable:

Ville d'Yverdon-les-Bains

Contenu:

Comité de rédaction de la Ville

Conception:

Inédit Publications SA, www.inedit.ch

Photos: Musée d'Yverdon et région (dossier),
DR et Adobe Stock

Couverture: changement du panneau

Yverdon en Yverdon-les-Bains,

route de Lausanne, avril 1981

© Musée d'Yverdon et région

ÉDITO

«RIVE SUD» FAIT PEAU NEUVE

Chères lectrices, Chers lecteurs,

C'est avec une grande joie et une fierté non dissimulée que je vous présente la nouvelle mouture de *Rive Sud*. Cette version magazine, d'au minimum 8 pages, paraîtra dorénavant 5 fois par an. Elle a pour vocation de vous présenter l'actualité de votre ville dans un format plaisant à consulter. Vous y trouverez, au gré de ses différentes éditions, des descriptions des dossiers et projets qui occupent la Municipalité et l'administration communale, des portraits et interviews de collaboratrices et collaborateurs, ainsi que l'agenda des événements à venir, entre autres.

Soucieux des enjeux environnementaux mais également d'atteindre la plus grande part de la population, nous avons tenu à proposer un imprimé tout en sélectionnant avec soin un papier et des encres durables. Les éditions seront en outre également téléchargeables, comme à leur habitude, en format pdf depuis le site internet de la Ville*.

Dans cette première édition, je vous invite tout d'abord à replonger quarante ans en arrière, alors que les autorités yverdonnoises de l'époque rajoutaient «-les-Bains» à «Yverdon». Pourquoi? Comment? Nos archivistes pourraient bien vous avoir dégotté quelques anecdotes.

Je vous souhaite une excellente lecture! ■

Pierre Dessemontet,
syndic

* www.yverdon-les-bains.ch/rivesud

RADARS PÉDAGOGIQUES

Les usagères et usagers de la route ont pu constater que plusieurs radars pédagogiques sont déployés sur le territoire yverdonnois. Ces appareils sont utilisés dans un but préventif: ils affichent la vitesse des véhicules afin d'y rendre attentifs les conductrices et conducteurs, et analysent si ces derniers-ères adaptent leur allure. Outre leur mission première, les modèles exploités par Police Nord Vaudois depuis 2015 permettent l'extraction de données statistiques, telles que la vitesse moyenne, le nombre de véhicules journaliers, le taux d'infractions, et de déterminer ainsi si d'autres actions doivent être entreprises.

ROULER EN SÉCURITÉ

Cyclistes, à l'approche de la période hivernale, équipez-vous en conséquence! Le maître-mot est la visibilité. Pour rouler en toute sécurité, il faut: porter un casque, des vêtements de couleur ou un gilet de sécurité; vérifier que son éclairage soit fonctionnel et conforme, de nuit ou lorsque les circonstances l'exigent. Une révision ou un contrôle annuel du vélo est préconisé, notamment au niveau des freins et du dérailleur. Bonne route!



VIN D'HONNEUR DE LA VILLE

Depuis 1991, la Ville d'Yverdon-les-Bains cultive du raisin sur son domaine viticole situé à Champagne. Celui-ci se compose de deux cépages, le Chasselas et le Pinot noir, dont la récolte est confiée aux Caves des viticulteurs de Bonvillars. La réserve spéciale du vin d'honneur de la Ville y est vinifiée avec leurs meilleurs crus: l'Arquebuse, l'Œil-de-Perdrix et le Vin des Croisés. Pour les (re)découvrir, passez commande sur le site internet de la Commune: www.ylb.ch/actions.

8°C

En dessous de cette température, il est recommandé de circuler avec

des pneus d'hiver! En effet, lors de conditions hivernales sur route, leur profil et le caoutchouc utilisé offrent conjointement une meilleure adhérence. Les rainures, plus profondes, assurent un bien meilleur comportement dynamique dans la neige, y compris fondue. Pensez également à contrôler votre éclairage et vos balais d'essuie-glace!



KIOSQUE DES ARTISTES

Le Centre d'art contemporain (CACY) propose cette année «Le Kiosque des artistes d'Yverdon-les-Bains et région». Ces derniers-ères investiront à tour de rôle un des chalets du Marché de Noël et présenteront des œuvres d'art ou un concept original. Une belle occasion d'échanges artistiques et conviviaux! Le programme détaillé est à découvrir sur centre-art-yverdon.ch

RAVING COSMO

Lisa Lurati (CH, *1989) présente RAVING COSMO au CACY jusqu'au 24 décembre 2021.

Un ensemble composé de bronzes, d'installations et d'importants cyanotypes sur toile. Ces derniers font référence à Anna Atkins, pionnière de cette technique d'impression photographique par contact, inventée en 1843. L'exposition amène le public de la célébration de l'instant voluptueux à l'éphémère de toute chose, jusqu'à la finitude de l'existence. Comme dans une fête spontanée, l'Univers se réapproprie sa propre danse solitaire et la flore s'élève vers le Ciel.



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE!

Prix Vélo Villes est une action organisée dans tout le pays pour connaître l'avis des usagères et usagers sur les aménagements cyclables. La Ville d'Yverdon-les-Bains y participe et compte sur votre avis! Les résultats permettront d'évaluer l'effet des mesures réalisées en faveur des cycles et de planifier l'infrastructure de demain. Aussi, votre participation anonyme vous permettra peut-être de gagner de super prix! Merci pour votre contribution d'ici au 30 novembre. Rendez-vous sur www.prixvelo.ch



YVERDON-LES-BAINS: LA SAGA D'UN CHANGEMENT DE NOM

Voici quarante ans qu'Yverdon est devenue officiellement Yverdon-les-Bains, non sans avoir surmonté quelques péripéties administratives.

DOSSIER Initié en 1977 par le syndic d'alors, Pierre Duvoisin, ce changement s'inscrit dans le contexte de réhabilitation des Bains avec l'ouverture du Centre thermal la même année. L'adjonction de la particule au nom de la ville est alors vue comme un outil de promotion tant des bains que de la ville. Le nouveau nom sera officialisé par les autorités fédérales et cantonales à fin 1981.

PREMIÈRE DEMANDE SANS SUCCÈS

L'appellation Yverdon-les-Bains avait été couramment utilisée dès le XVIII^e siècle pour la promotion touristique. En 1884, le tenancier des bains, Gustave Emery, invite la Municipalité

à entreprendre des démarches auprès de la Compagnie des chemins de fer de la Suisse occidentale et Simplon pour qu'elle accole le mot Bains au nom d'Yverdon sur ses horaires. Pour Emery, «l'insertion de ce mot, tout en étant d'une grande importance en faveur de l'établissement thermal d'Yverdon, serait aussi un grand avantage pour la prospérité de notre localité». La Municipalité envoie à la compagnie de chemin de fer une demande dont nous ne connaissons pas la réponse.

NOUVEL ESSAI UN SIÈCLE PLUS TARD

Le 6 juillet 1977, la Municipalité adresse sa demande au Département de l'Inté-

rieur qui la transmet au Département fédéral de l'économie publique. En septembre, le Canton l'informe de la procédure à suivre. Un changement de nom de commune nécessite tout d'abord l'approbation du Conseil communal. Puis, les autorités communales doivent transmettre l'extrait du procès-verbal du Conseil, le rapport de la commission et le préavis municipal à l'administration fédérale, la décision finale appartenant au Conseil fédéral. Le texte de loi qui s'applique en la matière est l'arrêté fédéral sur les noms des communes du 30 décembre 1970. Le Département de l'Intérieur signale aussi que le changement de

A gauche, inauguration du nouveau panneau par le syndic Pierre Duvoisin, avril 1981. © Musée d'Yverdon et région.

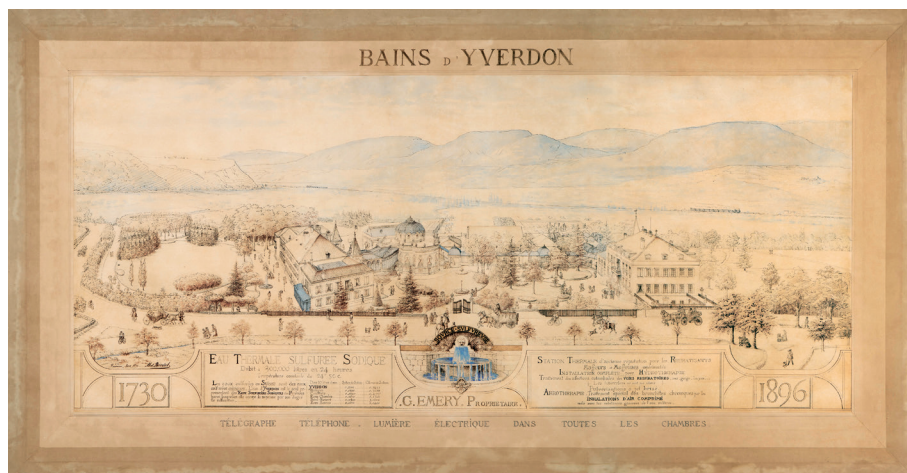
nom entraînera des frais du côté des CFF et des PTT. En 1959, ces frais s'étaient montés à 900 francs pour la commune de Bussigny-près-Lausanne. Le 16 mars 1978, le Conseil communal, après un débat nourri qui portait surtout sur la pertinence du moment choisi pour faire cette demande, donne son aval. Puis, le dossier se perd dans les méandres de l'administration cantonale qui n'est pas au clair sur la procédure à suivre et laisse la commune sans nouvelles. Ce n'est qu'en octobre 1979 qu'il est envoyé au Département fédéral de justice et police pour préavis.

RÉTICENCES FÉDÉRALES

Si le dossier suit son cours pour le changement de nom de la commune politique, les régies fédérales se montrent réticentes et font état de coûts de l'ordre de 25 000 à 30 000 francs, au moins, pour les CFF et 17 000 francs pour les PTT. Ces coûts devaient couvrir la modification des panneaux de gare, l'impression des billets, «la confection des clichés pour imprimeuses des billets au guichet», les distributeurs automatiques, l'impression des horaires, etc. Dans un premier temps, la commune renonce à demander que la modification s'applique également aux régies fédérales, puis se ravise, avec l'espoir que ces frais seraient à la charge du Canton.

La requête est finalement acceptée en octobre 1980 par le Conseil d'Etat qui la transmet à la Confédération. Elle inclut les changements à effectuer par les régies fédérales à l'introduction des nouveaux horaires. Les CFF justifient leur réticence par des frais estimés à 85 000 francs. S'ensuit un échange de correspondance dans lequel la commune renonce à nouveau à solliciter le changement auprès des régies fédérales.

Le 16 avril 1981, bien que la commune n'ait pas encore reçu l'aval définitif du Canton pour le changement des sceaux et des documents officiels, le nouveau nom de la commune politique est officialisé lors d'une cérémonie de pose des panneaux d'entrée de localité, sous la houlette du syndic



En haut: bains 1896. Dessin aquarellé, Ald. Barriot, 1896. Réalisé pour l'exposition nationale de 1896 à Genève. Restauré en 2017 par Florence Darbre, grâce au soutien de Bernard Russi BOAS Hotels, propriétaire du site depuis 2015.

(© Ville d'Yverdon-les-Bains, Fonds d'arts visuels, n° 147)

Le bâtiment des Bains abandonné, avant sa réfection, 1983-1985. Photographe: Jean-Pierre Bessire, Delémont, ancien habitant d'Yverdon, photographe amateur qui a donné aux Archives une série de photographies du site des Bains.

(© Ville d'Yverdon-les-Bains, Archives, vmt 275)

et conseiller national Pierre Duvoisin. La décision de la Direction des mensurations cadastrales intervient le 27 novembre 1981, modifiant Yverdon en Yverdon-les-Bains.

S'exprimant dans la presse de l'époque (*24Heures* du 20.01.1982), le syndic déclare que l'image de la ville doit changer et changer le nom de la ville est une manière de lui donner un aspect souriant et surtout de «lui enlever cette étiquette de capitale du Nord vaudois qui laisse une impression sévère et peu accueillante».

VINGT ANS APRÈS, AUPRÈS DES TRANSPORTS PUBLICS

Après cette première étape, il faudra attendre vingt ans avant que CFF et PTT ne modifient le nom de la ville. Deux décennies pendant lesquelles la Municipalité les relance plusieurs fois, obtenant pour toute réponse une esti-

mation des coûts qui ne font qu'augmenter, 200 000 francs en 1988 et 300 000 en 1994. Le changement a lieu à fin 2000, dans le cadre des grands travaux réalisés dans la gare et grâce à l'intervention du président de la direction des CFF, Benedikt Weibel, remercié par la Municipalité le 8 novembre. Il n'est plus question de frais que la Ville devrait assumer.

Affaire close? Pas tout à fait. Un an plus tard, l'Office fédéral des transports dépose un préavis pour modifier le nom de la gare d'Yverdon en Yverdon-les-Bains. La Municipalité y répond favorablement mais précise que le changement est effectif depuis plusieurs mois! ■

Les Archives de la Ville

Un grand merci au Musée d'Yverdon et région qui nous a fourni les photos du changement de panneau.

LA TOUR DES JUIFS DU CHÂTEAU FAIT PEAU NEUVE

Des travaux d'envergure sont en cours sur la Tour des Juifs du Château. Ils dureront jusqu'à la fin du printemps 2022.

TRAVAUX La mise en place des échafaudages a sonné le coup d'envoi de l'étape XXVI de la rénovation du monument historique. Les autres tours suivront, ainsi que la façade qui donne sur la Rue de la Plaine.

Les travaux prévoient notamment la réfection de la façade et de la toiture ainsi que la consolidation statique de la tour. Outre l'aspect de conservation du patrimoine, c'est également à des fins sécuritaires que ces travaux sont menés, des tuiles menaçant en effet de se détacher. En termes de budget, les coûts sont supportés à parts égales par

la Ville et l'Association pour la restauration du château (ARCHY). Un crédit de 1,4 million de francs a été alloué pour la première tour.

La Tour des Juifs – qui doit son nom à une communauté juive venue d'Alsace ayant fait de cet endroit son lieu de prière – fut victime d'un effondrement en 1605 et a été reconstruite en tuf, un type de roche avec une structure présentant des petites cavités. La dernière intervention sur cette tour date de l'année 2000. ■

Le Service des bâtiments



LA VILLE SOUTIENT TROIS PROJETS DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Chaque année, la Ville d'Yverdon-les-Bains verse à la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) un montant d'environ 60 000 francs (soit près de 2 francs par habitant).

FEDEVACO En 2021, trois projets ont bénéficié de son soutien financier.

Eirene Suisse travaille au Nicaragua avec ses partenaires locaux sur la prévention de la violence et des comportements à risque auprès des jeunes par l'art, la culture et le sport.

DM gère au Togo et au Bénin un programme de transition agro-écologique, qui permet aux populations de vivre dignement grâce aux revenus dégagés de leur activité durable.

Médecins du Monde s'engage au Mexique contre la violence subie par les femmes en milieu scolaire, familial et communautaire. Une réalité qui concernerait environ 7 femmes sur 10. Le projet englobe prévention, sensibilisation et prise en charge, en partenariat avec les structures locales.

La Ville soutient des projets de coopération au développement depuis 1979 et depuis 1994 via la Fedevaco. Celle-ci soumet ses propositions aux autorités yverdonnoises. ■

Le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

PRIX CULTUREL RÉGIONAL 2021

Le Réseau culturel régional du Nord vaudois, la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation CEPY ont le plaisir d'organiser la 7^e remise du Prix culturel régional qui aura lieu le lundi 22 novembre, dès 18 h 30, à La Marive.

ÉVÈNEMENT Après Sainte-Croix, Romainmôtier, Grandson et Orbe, la Ville d'Yverdon-les-Bains est heureuse d'accueillir à nouveau la cérémonie de remise du Prix sur ses terres. Cette édition décernera le Prix à l'encouragement de 1000 francs, le Prix CEPY de 2000 francs ainsi que le Prix culturel régional de 10 000 francs à des artistes, collectifs d'artistes ou à des institutions culturelles qui ont marqué le Nord vaudois l'année écoulée par la qualité de leur travail et leur rayonnement.

L'événement sera également l'occasion de présenter le nouveau «Fonds culturo-sportif». Financé par les 73 communes du Jura Nord-vaudois, ce Fonds permettra dès 2022 la création de trois nouvelles bourses pour athlètes, trois autres pour artistes et un Prix sportif régional qui compléteront l'actuel Prix culturel régional. L'édition 2021, qui promet d'être conviviale, festive et propice aux échanges, se déroulera donc sous le signe du changement.

La cérémonie est ouverte à toutes et tous sur inscription via event-culture@yvlb.ch, dans la limite des places disponibles, et sur présentation du certificat Covid. ■

Le Service de la culture

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'EXEMPLE DU CENTRE ST-ROCH

Responsable produits pour la transition énergétique d'Yverdon-Energies, Philippe von Kaenel nous parle de la communauté d'autoconsommation du Centre St-Roch.

INTERVIEW Tout d'abord, qu'est-ce qu'une communauté d'autoconsommation (CA)?

Une CA permet au propriétaire d'une installation photovoltaïque de revendre l'énergie qu'il produit directement à ses locataires à un tarif plus élevé que s'il la réinjectait dans le réseau. Les locataires bénéficient cependant de cette énergie à un tarif inférieur au tarif standard (eEco*) d'Yverdon-Energies. Une solution gagnant-gagnant qui permet aux propriétaires de rentabiliser plus rapidement leur investissement et aux locataires de bénéficier d'une énergie 100% locale et renouvelable (équivalent du produit eSun) à un tarif très avantageux. Cette nouvelle forme de répartition et de consommation de l'énergie est rendue possible grâce aux nouveaux compteurs intelligents que nous déployons sur le territoire de la commune d'Yverdon-les-Bains, et en priorité chez nos clients producteurs d'énergie solaire.

La communauté d'autoconsommation de St-Roch est un exemple emblématique pour Yverdon-les-Bains, quel est son bilan après 6 mois?

Le Centre St-Roch, propriété d'Intershop Management AG et géré par le Centre St-Roch Yverdon SA, est un partenaire clé de la transition énergétique à Yverdon-les-Bains. Avec une production annuelle d'environ 800 000 kWh, le Centre St-Roch est non seulement la plus grande centrale solaire sur le territoire de la commune depuis 2013 mais également la plus grande communauté d'autoconsommation, avec 70 membres. La CA St-Roch a été mise en service le 1^{er} avril de cette année et a vu son taux d'autoconsommation dépasser les 70% de sa production solaire durant les cinq derniers mois. Plus de 40% de la consommation totale



PHILIPPE VON KAENEL

43 ans. Il travaille pour la Ville depuis le 1^{er} mars 2021. Son rôle est de développer des produits et des services pour accompagner et accélérer la transition énergétique des clientes et clients d'Yverdon-Energies.

en électricité du Centre St-Roch provient dorénavant de sa centrale solaire. Ces chiffres très encourageants prouvent que la mise en place d'une installation photovoltaïque couplée à une communauté d'autoconsommation est une solution écologique et très rentable, particulièrement pour les bâtiments qui abritent des entreprises ou des locaux de production qui consomment la journée, comme c'est le cas du Centre St-Roch.

D'autres communautés d'autoconsommation sont-elles prévues? Où?

Nous essayons de convertir en CA toutes les installations photovoltaïques existantes situées sur des immeubles locatifs, PPE ou entreprises. D'ici la fin de l'année, plus d'une vingtaine seront déjà en activité. Nous espérons en créer entre 10 et 20 chaque année. C'est une solution que nous proposons d'office pour toute nouvelle installation photovoltaïque car elle permet d'améliorer nettement la rentabilité du projet et de convaincre ainsi de plus en plus de propriétaires d'investir dans du solaire.

Est-ce compliqué et coûteux pour un particulier?

Non, c'est très simple. Nous nous chargeons de remplacer gratuitement tous les compteurs existants par des compteurs intelligents. Pour une installation existante, la mise en place d'une CA prend maximum trois mois. Le propriétaire et les locataires ont ensuite accès à notre Espace client où ils peuvent suivre leur consommation au jour le jour, se rendre compte de la part d'électricité solaire qu'ils consomment et ainsi changer leurs habitudes. Au niveau coûts, outre ceux liés aux panneaux photovoltaïques, nous pratiquons un forfait de mise en place qui varie selon la taille de la CA, puis un abonnement annuel de 45 francs par participant au sein de la CA pour la gestion de la facturation. Il n'y a aucune charge administrative supplémentaire ni risque financier pour le propriétaire ou la gérance. ■

Le Service des énergies

* Plus d'informations sur les produits sur www.yverdon-energies.ch



ABRÉVIATIONS

BPS:
Bibliothèque publique
et scolaire

CACY:
Centre d'art contemporain

TBB:
Théâtre Benno Besson

PLUS D'INFORMATIONS ET MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR SUR LES SITES INTERNET DÉDIÉS

www.yverdon-les-bains.ch
www.santeactyv.ch
www.echandole.ch
www.theatrebennobesson.ch
www.centre-art-yverdon.ch
<http://bibliotheque.yverdon.ch>
marche-de-noel-yverdon.ch

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA VILLE EN TOUT TEMPS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



SPORTS

2 décembre
Conférence APIS
(voir encadré ci-dessous)
→ La Marive

15 janvier 2022
**La course
de la bonne résolution**

CULTURE

3, 10, 17 et 24 novembre,
ainsi que **8, 15 et 22 décembre**
Le coffre à histoires
→ BPS

17 novembre
Café Smartphone senior
→ BPS

17 et 18 novembre
Angels in America
→ TBB

18 novembre
Hiboux
→ Echandole

18 novembre
**Lecture augmentée
de Sfumato par Florence
Grivel, autrice**
→ CACY

**Du 18 novembre
au 23 décembre**
Exposition Yatim
(vernissage le 17 novembre)
→ BPS

19 novembre
Enlivrez-vous
→ Echandole

21 novembre
**Bohren &
der Club of Gore
1^{re} partie: Luzius Schuler**
→ TBB en partenariat
avec L'Amalgame

24 novembre
Jimmy n'est plus là
→ TBB

24, 25, 27 et 28 novembre
Transpiration
(Thierry Romanens
et Fabian Tharin)
→ TBB

25 novembre
**Concert rock acoustique
de John Dear**
→ CACY

26 novembre
Quidam
→ Echandole

28 novembre
Les petits riens
→ Echandole

4 décembre
**Rencontre avec l'écrivain
Pierre Fankhauser**
→ BPS

9 et 16 décembre
**Carte blanche à l'Ecole
Art Dance / Chorégraphie
déambulatoire inspirée
de l'univers de Lisa Lurati**
→ CACY

JEUNESSE

12 novembre
**La nuit du conte
en musique
avec Pascale Perakis**
→ BPS

25 novembre
Né pour lire
→ BPS

1^{er} décembre
**Contes
«Aventures de fées»
avec Julie Dumard**
→ BPS

FÊTES

26 novembre
Black Friday

**Du 27 novembre
au 24 décembre**
Marché de Noël

15 décembre
Disco sur glace – Noël
→ Patinoire

21 et 23 décembre
Nocturnes
(fermeture à 22 h)

31 décembre
Animation lumineuse
→ Place Pestalozzi

**Du 12 janvier
au 27 février 2022**
Chemin de glace
→ Place Pestalozzi

4^e CONFÉRENCE «ACTIVITÉ PHYSIQUE – INNOVATION – SANTÉ»

2 décembre 2021

La 4^e Conférence APIS abordera la thématique «Living lab santé durable?». Le concept de santé durable se définit – selon Alliance santé Québec – ainsi: «un état complet de bien-être physique, mental et social atteint et maintenu tout au long de la vie grâce à des conditions de vie saines, enrichissantes et épanouissantes et à l'accès à des ressources appropriées, de qualité, utilisées de façon responsable et efficiente au bénéfice des générations actuelles et futures». Des intervenants-es de renom issus-es des domaines de la santé et des démarches participatives expliqueront comment



impliquer des citoyens-nes dans ces démarches innovantes pour le développement des villes de demain. ■

**Informations et inscriptions
sur www.conference-apis.ch**